

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021

PRÉSENTATION « LE POTAGER D'À CÔTÉ

Présentation par Virginie Broncy.
Créé en 2018 – reconnu d'utilité sociale en mars 2020

Opération Ville du Partage »

- Possibilité aux particuliers de donner ou vendre leur surplus de jardin quelque soient les quantités
- Partage des fruits et légumes ↪ lutte contre le gaspillage alimentaire
- Favorise le bien-manger, produits locaux, circuits courts etc...

Donc les communes sont sollicitées pour lutter contre le gaspillage, créer du lien social

Cette opération est validée par l'ensemble du Conseil municipal

POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

M. VANDESTICK présente le nouveau projet et explique les observations et objections de l'architecte des bâtiments de France. Le conseil souhaite demander au cabinet de réfléchir à une autre disposition de la place et éventuellement de l'ombrage artificiel

DÉCISION MODIFICATIVE N ° 1

Monsieur le Maire explique que lors de l'installation de la bâche à incendie route des Avenauds, il a été nécessaire de faire des travaux supplémentaires de terrassement et qui n'avaient pas été prévus lors de l'élaboration et du vote du budget primitif 2021. Afin de pouvoir régler les factures il convient de procéder à la modification de certains crédits budgétaires.

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

Section de fonctionnement : Dépenses

compte 022 - dépenses imprévues : - 150,00 €
compte 65548 - Autres contributions : + 150,00 €

Section Investissement : Dépenses

Compte 2313 - opération 221 - 3 500,00 €
Compte 2315 - opération 222 + 3 500,00 €

Pour information, l'article 65548 d'un total de 193 735 € comprendra les contributions suivantes :

Organisme	Montant
Agence Technique départementale	1 911,00
Groupement Interco du GA défenses contre les nuisibles	60,00
SDEG	3 796,00
SILFA	200,00
SIVOS Trois-Palis - Champmillon	186 968,00
Syndicat Mixte de la Fourrière	800,00
TOTAL	193 735,00

Ce tableau annule et remplace l'annexe IV.C3.1 du Budget Primitif 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
Accepte la décision modificative telle qu'elle est présentée par M. le Maire

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le montant des subventions allouées en 2020 et le nom des bénéficiaires.

Suite au vote du budget primitif 2021, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité
Décide d'attribuer les subventions suivantes :

DESTINATAIRES	MONTANTS ALLOUÉS
Ass. parents d'élèves de Trois-Palis	550,00
Le rendez-vous de l'amitié	550,00
Comité des fêtes de Trois-Palis	550,00
Sté de chasse Linars-Trois-Palis	210,00
Association Patachou	250,00
Section viticole des GDA et CETA	7,00
T.E.D. 16	60,00
Association Bel Âge	300,00
Association sportive de Sireuil (Triathlon du pont)	150,00
Banque alimentaire	100,00
Resto du coeur	100,00
L'Affiche (Imuzzic)	550,00
Centre social Effervescentre (2020 & 2021)	31 147,00
Conseil local FCPE parents élèves collège Puygrelier	300,00
MFR du sud Charente	50,00
Croix rouge française	100,00
TOTAL	34 974,00

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L.5711-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 13 mars 2000 portant création du syndicat intercommunal de la fourrière
devenu syndicat mixte de la fourrière

Suite à la délibération du 22 avril 2021 du conseil du syndicat mixte de la fourrière approuvant l'intégration à
l'article 6.03 des statuts les communes de Chabrac, Turgon et Vindelle dans leur collège respectif, le conseil
municipal est invité à approuver le projet de statut en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le projet de statut tel qu'il est présenté

INFORMATIONS DIVERSES

- Projet de mise en place d'un site de compostage public : réunion prévue le 16 juin
- Aménagement aire de jeux : réunion sur site le 15 juin à 18 h 30
- Réalisation photos aériennes pour notamment illustrer le site de la commune pour un coût TTC de 350 € → Accord
- Proposition de faire imprimer le bulletin par un professionnel → demander des devis
- Compte rendu de la réunion sur l'actualisation des chemins cyclables
- Prochaine réunion le 6 juillet 2021 à 20 h 30

Toutes les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 23 h 30